



Wallonie

Annexe n°26

Commune de MONS

URBANISME  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément au décret relatif à la voirie communale du 06/02/2014 et de l'article 394 du Guide Régional d'Urbanisme, le Collège communal porte à la connaissance du public que le Conseil communal, en séance du 03/05/2022 a décidé de l'établissement d'un projet de Plan d'Alignement sur le parcelle cadastrée ou l'ayant été : Mons , 1ère Division, Section D, Numéro 218H65

Le projet de plan d'alignement est consultable, pendant la période de publicité, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons, uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables entre 08h30 et 12h00 et entre 14h00 et 16h00, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris au préalable en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante [virginie.denardi@ville.mons.be](mailto:virginie.denardi@ville.mons.be)

Une consultation du dossier jusqu'à 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance par téléphone : 065/40.55.71 ou par mail : [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be) les **20/09,28/09,04/10 ,le 11/10 et le 18/10 jusqu'à 20 heures ;**

**L'enquête publique est ouverte le 21/09/2022 et clôturée le 21/10/2022.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Hotel de Ville, Grand'Place 22 à 7000 Mons
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@ville.mons.be](mailto:urbanisme@ville.mons.be)
- remises en mains propre à Mr Picry dont le bureau se trouve rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons en prenant rendez-vous au 065/40.55.70

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **Plan d'alignement Mons 2**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr Picry ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons, **le 21/10/2022, à 10h00.**

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Harmegnies dont le bureau se trouve rue Chanoine Puissant 2 à 7000 Mons.

Pour la Directrice Générale,  
Cécile Brulard

Pour le Bourgmestre,  
Nicolas Martin

(s)Christian Leriche  
Directeur Adjoint



(s)Maxime Pourtois  
L'Echevin délégué